



# PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 28 avril 2023

PART PALATINE

## COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés actions ont terminé le mois d'avril en hausse de 1,97% pour l'Eurostoxx 50, gagnant plus de 16,4% depuis le début de l'année. Le CAC 40 quant à lui a touché au cours du mois un plus haut à 7549,4 points. Le marché a réagi positivement face à une épargne encore importante, des salaires réels en amélioration et une stabilisation de l'immobilier repoussant ainsi les craintes d'une récession à plus tard. Il faut dire que les nouvelles en provenance des entreprises sur le premier trimestre ont rassuré les investisseurs avec des publications solides.

Cependant les tensions, qui se sont produites sur le secteur bancaire au cours du mois de mars, ont pesé sur le resserrement des conditions de financement, fragilisant le secteur bancaire. Mais c'est l'inflation sous-jacente (hors énergie et denrées alimentaires), qui reste élevée et demeure le défi majeur des banques centrales. Les politiques monétaires de la FED et de la BCE demeurent restrictives, même si on sent bien que l'on se rapproche de plus en plus du pic de la hausse des taux. Le marché est resté sur les valeurs de belle qualité offrant de la visibilité : le segment croissance a fait bien mieux que le style value.

Palatine Europe Sustainable Employment, sur le mois d'avril, a sousperformé son indice de référence. Depuis le début d'année le portefeuille est en hausse de +14,6% contre +16,0% pour l'EuroStoxx50. Le thème lié aux enjeux technologiques s'est essouffé après un excellent premier trimestre et quelques signes de ralentissement dans le secteur des semi-conducteurs et des éditeurs de logiciels. La sous pondération en valeurs financières et l'absence de valeurs Energie ont également pesé.

Les valeurs liées aux enjeux démographiques ont été à l'inverse un contributeur positif comme le luxe : citons par exemple Hermès ou L'Oréal qui ont publié un excellent 1er trimestre. Les très bonnes publications de valeurs en portefeuille comme Vinci, Edenred ou Astra Zeneca sont à noter. Les actions de progrès mises en place par Essilor sur sa trajectoire carbone ne nous semblent pas assez ambitieuses : nous avons vendu notre position.

Nous avons acheté Symrise : un dossier de qualité, de très bons résultats (notamment dans les ingrédients et nourriture pour animaux), un intérêt spéculatif de la part de Givaudan, une politique de formation exemplaire pour ses collaborateurs. Nous avons acheté Amadeus pour la qualité de son business modèle, la reprise continue des réservations de passagers. En tant qu'entreprise multiculturelle et diversifiée, Amadeus met le curseur sur la diversité et l'inclusion. Nous avons réduit ASML qui a fait état d'un carnet de commande en ralentissement. Allègement sur Pernod qui a fait état d'une faiblesse de son activité aux Etats-Unis. Notons que la société reste très impliquée dans sa politique de formation via entre autres son campus universitaire « maison » en charge du développement des talents.

## PROFIL DE RISQUE



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

## OBJECTIF DE GESTION

L'OPCVM a pour objectif de rechercher une performance supérieure à celle de l'indice EuroStoxx 50 dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée, grâce à une gestion discrétionnaire d'un portefeuille exposé aux marchés actions européens en profitant du dynamisme des sociétés exportatrices ou fortement implantées en dehors de l'Europe, et grâce à une dimension extra-financière de type « Best in Class ». L'OPCVM est ISR.

[Cliquez ici](#)



**Bruno VACOSSIN**

Gérant



**Vincent RESILLOT**

Co-gérant

## PROFIL

Forme Juridique	FCP de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Code ISIN	FR0010915181
Label ISR	Oui
Classification AMF	Actions des pays de l'Union Européenne
Classification SFDR	Article 9
Dépositaire	Caceis Bank
Dominante fiscale	Eligible au PEA, le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié ultérieurement.
Indicateur de référence	EuroStoxx 50 NR
Durée de placement recommandée	5 ans
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 11h30. Exécution sur la base de la prochaine VL.
Commission de souscription	2,00 % (maximum)
Commission de rachat	Aucune
Frais courants	1,35% TTC

## DONNÉES AU 28.04.2023

Valeur liquidative	294,52 €
Nombre de parts	314 663,033
Actif net global	93,62 M€



## PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

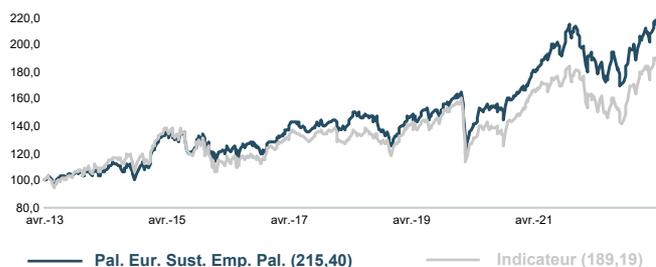
Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 28 avril 2023

PART PALATINE

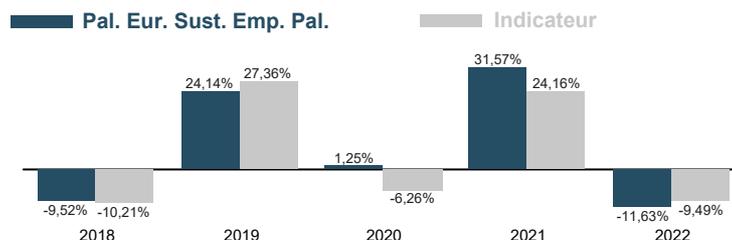
### EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 30.04.2013



### HISTORIQUE DES PERFORMANCES

ANNÉES CIVILES



### PERFORMANCES NETTES (en euro)

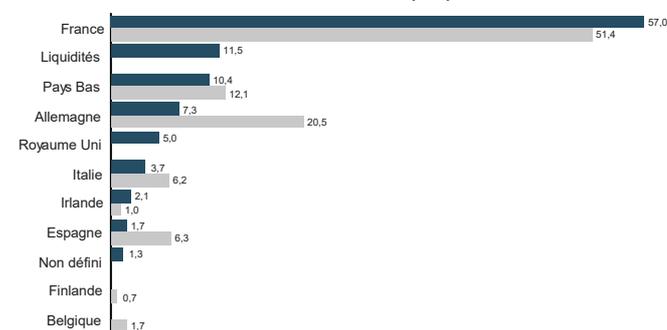
PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	YTD	12 mois
Pal. Eur. Sust. Emp. Pal.	1,08%	14,60%	12,97%
Indicateur	1,64%	16,03%	17,80%
Ecart de performance	-0,56%	-1,43%	-4,83%

PERFORMANCE ANNUALISÉE	3 ans	5 ans	10 ans
Pal. Eur. Sust. Emp. Pal.	15,23%	8,20%	7,98%
Indicateur	12,99%	7,26%	6,59%
Ecart de performance	2,24%	0,94%	1,39%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

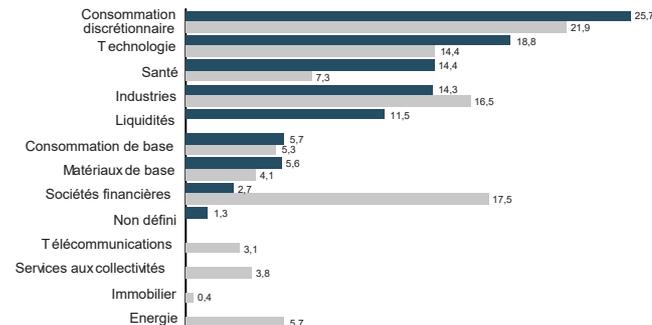
### ALLOCATION PAR PAYS (%)



### STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité de l'OPC	16,1%	19,0%	17,4%	18,3%	16,1%
Volatilité de l'indicateur	18,0%	18,8%	18,2%	19,1%	17,2%
Tracking error	5,9%	5,4%	5,2%	5,0%	5,1%
Ratio d'information	-0,7	-0,8	0,4	0,2	0,3
Ratio Sharpe de l'OPC	2,4	0,6	0,8	0,4	0,5
Ratio Sharpe de l'indicateur	2,4	0,8	0,7	0,4	0,4

### ALLOCATION PAR SECTEUR (%)



### PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS

AU 28.04.2023

SOCIÉTÉS	%Actif	Secteur	Pays
LVMH	9,2%	Consommation discrétionnaire	FRA
ASML HOLDING	5,5%	Technologie	NLD
SANOFI-AVENTIS	5,0%	Santé	FRA
ASTRAZENECA	5,0%	Santé	GBR
VINCI	4,9%	Industries	FRA

### CONTRIBUTIONS A LA PERFORMANCE

MEILLEURS CONTRIBUTEURS DU 31.03.2023 AU 28.04.2023

SOCIÉTÉS	Contribution	Poids moyen
VINCI	0,43%	4,92%
LVMH	0,40%	9,66%
L'OREAL	0,31%	4,81%
ESSILORLUXOTTICA	0,27%	3,08%
ASTRAZENECA	0,26%	5,70%



## PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 28 avril 2023

PART PALATINE

### AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est un Fonds Commun de Placements (« FCP »), agréé en France et supervisée par l'AMF. Le FCP est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 68 rue du faubourg saint honorée 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <https://www.palatine-am.com/menu-des-liens-utiles/reglementation> ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

### Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>>

### A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC ou depuis sa création en cas de durée inférieure. L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Les performances passées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Sources : Palatine AM, CACEIS Fund Adm., ITM Concepts, Bloomberg.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RC Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Maeshherbes 75017 PARIS | e-mail : [amr-reporting@palatine.fr](mailto:amr-reporting@palatine.fr) | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TS, 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com)



Le label ISR est un label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement respectant les principes de l'investissement socialement responsable, autorisés à la commercialisation en France.